

---

---

**Communiqué de presse**

---

---

**Leclanché nomme un nouveau CEO et confirme un financement additionnel**

- Nomination de l'ancien directeur exécutif d'Areva Renouvelables
- Financement additionnel de CHF 3 millions de la part d'Oak Ridge Energy Technologies Inc.(OKME)

**Yverdon-les-Bains, Suisse, 3 juin 2014** - Leclanché S.A. (SIX Swiss Exchange: LECN), spécialisé dans la production de cellules ion-lithium grand format et dans les solutions de stockage d'énergie, annonce aujourd'hui la nomination de M. Anil Srivastava, ancien Président Directeur Général d'Areva Renouvelables, en tant que nouveau CEO de la société. Dès le 2 juin 2014, il prendra la suite de MM. Joe Mangion et Eric Wilkinson, qui se retirent après avoir achevé avec succès les premières étapes du plan de restructuration.

La société annonce également avoir obtenu un financement supplémentaire de CHF 3 millions d'Oak Ridge Energy Technologies Inc.(OKME), une société contrôlée par Precept Management SPC, agissant au nom de Precept Segregated portfolio (« Precept »).

**Nouveau CEO**

M. Srivastava (53 ans) était Président Directeur Général d'Areva Renouvelables et membre du Comité exécutif du Groupe Areva de janvier 2009 à décembre 2011. Jusqu'à récemment il était CEO d'une société active dans le développement de parcs d'éoliennes maritimes en Allemagne. C'est un dirigeant d'entreprise expérimenté ayant particulièrement fait ses preuves dans le développement et la croissance de business globaux. Avant de rejoindre AREVA, il a assumé des fonctions de cadre dirigeant au sein de sociétés telles que TomTom Group et Alcatel-Lucent. Il est titulaire d'un mastère du National Institute of Technology en Inde ainsi que d'un Executive MBA délivré par la Wharton School of Business aux États-Unis.

M. Srivastava est membre du Conseil d'administration d'Oak Ridge Energy Technologies Inc., (« Oak Ridge ») (Ticker : OKME) et officie en tant que Président de son Comité fusion et acquisition. Ayant achevé les premières phases du plan de restructuration, la société peut à présent aller de l'avant sous la conduite de M. Srivastava, afin de poursuivre son développement commercial et technologique et renforcer sa présence en Amérique du Nord grâce à de futures collaborations avec Oak Ridge.

Le Conseil administratif tient à remercier chaleureusement MM. Mangion et Wilkinson pour leur contribution significative lors des premières étapes du plan de redressement et pour avoir mis la société en bonne voie pour poursuivre les prochaines phases de son développement.

M. Srivastava de commenter : « Je suis réellement enthousiasmé par les technologies de stockage de Leclanché, notamment ses séparateurs en céramique brevetés et son processus de fabrication d'électrodes à base d'eau. MM. Mangion et Wilkinson ont donné à la société une base solide et ont

initié bon nombre de partenariats industriels, d'applications orientées vers les usagers finaux, ainsi que des alliances avec les compagnies en charge de l'intégration des systèmes. J'entends poursuivre ces impulsions et accélérer les opportunités de développement commercial tant en Europe qu'en Amérique du Nord, ainsi que de faire croître l'ensemble des activités de la société. Lié de près à Oak Ridge, j'ai aussi l'intention de mettre en place une collaboration plus étroite entre les deux sociétés, afin de pouvoir développer notre marché de manière soutenue. Je suis donc ravi d'avoir reçu la proposition de diriger Leclanché à ce moment précis. »

MM. Mangion et Wilkinson d'ajouter : « Nous connaissons M. Srivastava depuis plusieurs années. Il a une connaissance approfondie des sociétés technologiques et des énergies renouvelables. Il a l'expérience, les compétences et le réseau appropriés pour amener Leclanché au prochain stade de son développement. »

### **Financement additionnel**

Le 8 juillet 2013 Leclanché et Precept ont convenu d'un accord de prêt (l'« Accord de Prêt ») sous les conditions duquel Precept assure à Leclanché un prêt de CHF 17 millions à 2% par an jusqu'en 2016, convertible en actions et garanti par les avoirs de Leclanché (« Prêt Initial »). Le prêt a été entièrement utilisé. Depuis, Precept a converti CHF 15.3 millions de cette somme (intérêt compris) et possède actuellement 50.1% des actions du capital de la société.

Le 5 mars 2014, Leclanché a annoncé avoir obtenu une lettre de soutien de la part de Precept, confirmant leur volonté de soutenir pleinement la société et de faire tout ce qui est en leur pouvoir au moins jusqu'au 31 mars 2015 pour faciliter l'accès à de nouveaux financements tels que souhaité par le Conseil d'administration de la société dans la mesure de ses besoins.

Le Conseil est heureux de confirmer que, suite à ce soutien, il a obtenu un financement additionnel de CHF 3 millions d'Oak Ridge Energy Technologies Inc. (« Oak Ridge »), une compagnie contrôlée par Precept, et selon des termes largement similaires à ceux du « Prêt Initial. » Leclanché et Oak Ridge ont récemment signé un accord commun de développement et marketing. Le Conseil est ravi de bénéficier du support continu d'Oak Ridge et de ses principaux investisseurs.

### **A propos de Leclanché**

La stratégie de Leclanché est de renforcer sa position en tant qu'un des leaders européens de la production de cellules lithium-ion, et de fournisseur de solutions de stockage d'énergie pour les énergies renouvelables en Europe. Ses priorités stratégiques sont le développement et la mise en vente de produits stationnaires liées au stockage d'énergie électrique tant pour les particuliers que pour les marchés industriels et les applications en réseaux. A cela s'ajoute l'essor de ses affaires en cours dont le développement de solutions de stockage d'énergie portables pour des applications militaires, médicales et industrielles, de même que l'offre de systèmes professionnels de stockage d'énergie à une clientèle diversifiée. En participant à des consortiums de recherche se focalisant sur les applications pour les systèmes hybrides et d'E-mobility, Leclanché se positionne pour tirer profit des nouvelles opportunités du marché.

Grâce à une technologie de séparateur à base de céramique brevetée et sa technologie des cellules de lithium-ion avec anode de lithium oxyde de titanate, Leclanché fabrique des cellules lithium-ion de grand format pour lesquelles la sécurité et la durée de vie ont été optimisées, dans le cadre d'un processus de production entièrement automatisé. La nouvelle ligne de production a une capacité annuelle installée d'un million de cellules ou 76 MWh.

Leclanché a été fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains. Par l'intégration d'une «spin-off» issue du Fraunhofer-Gesellschaft en 2006, l'entreprise s'est développée en passant du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader dans le développement et la production de cellules lithium-ion. Leclanché compte actuellement plus de 100 collaborateurs et est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN). Le siège social est à Yverdon-les-Bains (Suisse) et la société dispose, en plus, d'un site de production et de développement à Willstätt (Allemagne). Pour plus d'informations, visitez le site de Leclanché sous : [www.leclanche.com](http://www.leclanche.com)

**Contact pour Leclanché :**

Christophe Lamps, Dynamics Group S.A.: Téléphone: +41 79 476 26 87, [cla@dynamicsgroup.ch](mailto:cla@dynamicsgroup.ch)

**Réserves**

Ce communiqué de presse contient certaines expressions prospectives relatives à l'activité de Leclanché, identifiables par des termes tels que : « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « attend », « défini », « préparation », « plans », « estime », « vise », « devrait », « potentiel », « attendu », « estimé », « proposition », ou expressions similaires, ou par des assertions, exprimées ou implicites, concernant les prévisions en matière de capacité de production de Leclanché, les applications potentielles aux produits existants, ou relatives à un chiffre d'affaires futur potentiel issu de ce type de produits, ou à de potentielles ventes ou bénéfices futurs de Leclanché ou d'une de ses *business units*. Ces affirmations ne sauraient être considérées comme absolument fiables. Elles reflètent en effet la vision actuelle de Leclanché sur l'avenir, et met en jeu des risques connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs, qui peuvent entraîner des résultats réels effectivement différents des résultats, performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces affirmations. Il n'y a aucune garantie que les produits Leclanché procureront un quelconque niveau de chiffre d'affaires. Pas plus qu'il n'y a de garantie que Leclanché ou l'une de ses business units parviennent à un résultat financier donné.